



COMITE FRANÇAIS POUR
LA SOLIDARITE INTERNATIONALE



Réunions JEECI, 2015 © Cap Solidarités

Atelier territorial

AGIR ENSEMBLE À L'INTERNATIONAL POUR INNOVER ICI !

En quoi la solidarité internationale est-elle une richesse
pour les territoires Nord et Pas-de-Calais ?

Lille, 19 janvier 2016



NOS PARTENAIRES



Le Programme Coopérer autrement en acteurs de changement (CAAC) est mis en œuvre avec l'aide financière de l'Agence Française de Développement (AFD), de la Fondation Abbé Pierre (FAP) et des donateurs du CFSI.

Le contenu de ce rapport relève de la seule responsabilité du CFSI et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de ces partenaires.

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
« COOPERER AUTREMENT EN ACTEURS DE CHANGEMENT » - CAAC	4
Axe 1 : Des acteurs pluriels contre les inégalités	4
Axe 2 : D'une solidarité basée sur l'aide à l'interdépendance des territoires	4
Atelier territorial	4
SESSION 1 : COMMENT LES JEUNES ENGAGES DANS LA SOLIDARITE INTERNATIONALE SONT UN ATOUT POUR LES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE REGIONAL ?	5
Partenariat d'acteurs : Cap Solidarités, Nord France Innovation Développement et Service Civil International	5
Jeunesse, mobilité , capacités d'agir et savoir-être ?	6
SESSION 2 : ECHANGES DE PRATIQUES ENTRE DEUX TERRITOIRES AUTOUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.....	7
Partenariat d'acteurs : ESSOR, Lille Sud Insertion et Initiatives Plurielles	7
Du technique au stratégique : quelles conditions et quels effets des échanges de pratiques ?	7
SESSION 3 : LES MIGRANTS, ACTEURS ET VECTEURS D'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	10
Partenariat d'acteurs : Grdr Migration, Citoyenneté, Développement, Acteurs pour une Economie Solidaire, Espace Migration Développement Kayes, Réseau National d'Appui à la promotion de l'économie sociale et solidaire.	10
Mobilité et économie sociale et solidaire : quels décloisonnements pour quelles innovations ?	11
SYNTHESES ET CONCLUSIONS.....	13
Coopération de territoires à territoires : quelles réciprocités des effets ?	13
Jeunesse et mobilité : quels sens donner à « mobilité et solidarité internationales » ?	14
Agir en pluri-acteurs. Quelles conditions pour quels bénéfices ?	15
Regards de la Fondation Abbé Pierre	15
Conclusion	16
PARTICIPANTS.....	17

« COOPERER AUTREMENT EN ACTEURS DE CHANGEMENT » - CAAC

A travers le Programme « Coopérer en acteurs de changement » le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) et ses 21 membres¹ réinterrogent leurs pratiques en matière de solidarité internationale et expérimentent de nouveaux modes de faire pour mieux répondre aux enjeux internationaux ici et là-bas. Les innovations s'articulent autour de deux axes :

Axe 1 : Des acteurs pluriels contre les inégalités

Les pouvoirs publics (centraux et décentralisés), le secteur privé marchand et les acteurs associatifs ont des intérêts particuliers divergents. Ils peuvent néanmoins, grâce à la **concertation et à la collaboration de type « pluri-acteurs »** concevoir et mettre en œuvre des actions de réduction des inégalités et de respects des droits humains.

Axe 2 : D'une solidarité basée sur l'aide à l'interdépendance des territoires

Au nom d'une interdépendance entre les réalités affrontées par les uns et par les autres, ici et là-bas et d'une vision partagée sur les contextes, les enjeux et les solutions, la solidarité internationale cherche à **mettre en coopération des territoires** français et des territoires dans les pays partenaires.

Atelier territorial

Trois membres du CFSI basés à Lille, Cap Solidarités, ESSOR et le Grdr, mènent actuellement des opérations pilotes co-financées par le CAAC. Ils testent ainsi des nouvelles pratiques en lien avec ces deux axes.

Un atelier territorial a été organisé à Lille pour qu'ils présentent leurs actions et innovations. Ensemble, nous nous sommes interrogés sur **les liens entre leurs actions internationales et les territoires où ils sont implantés** (le Nord et le Pas-de-Calais) car **la solidarité n'a pas de frontière**. Si elle est souvent identifiée comme « internationale » ou « nationale », elle ne saurait être divisée en composantes qui s'opposeraient. Au nom de valeurs humanistes et au nom de la citoyenneté mondiale qui découle notamment de la mondialisation, la solidarité s'impose à nous tous d'ici et de là-bas. Elle ne peut être que nationale et internationale. Parler de territoires, c'est parler de ceux qui l'animent, c'est pour cela que les partenaires institutionnels et associatifs de nos membres étaient invités. Cet atelier a réuni une quarantaine de personnes.

Ce compte-rendu ne se veut pas exhaustif mais vise à rappeler les principaux moments de la journée et les questions soulevées.

Nous remercions particulièrement la Fondation Abbé Pierre qui soutient ce programme et a participé activement aux échanges ainsi que tous les intervenants et participants pour la richesse des contributions !

¹ Association pour le développement économique et social en Afrique francophone, AGiR abcd, Agrisud international, Batik International, Cap Solidarités, Confédération française des travailleurs chrétiens, Coopération Atlantique Guinée 44, Confédération générale du Travail, Cités unies France, Echoppe, Electriciens sans frontières, Elevages sans frontières, ESSOR, Fédération Artisans du Monde, Groupe énergies renouvelables et environnement, Grdr, migration, citoyenneté, développement, Groupe de recherches et d'échanges technologiques, Ingénieurs sans Frontières, Secours populaire français, Univers Sel, Union nationale des Maisons Familiales rurales d'éducation et de formation. <http://www.cfsi.asso.fr/article/membres>.

SESSION 1 : COMMENT LES JEUNES ENGAGÉS DANS LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE SONT UN ATOUT POUR LES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE RÉGIONAL ?

Cette première session a été animée par [Cap Solidarités](#), [Nord France Innovation Développement](#) et le [Service Civil International](#), qui expérimentent de nouvelles synergies entre les acteurs des trois sphères socio-économiques (la société civile, les pouvoirs publics et les acteurs économiques) pour **promouvoir le développement solidaire des territoires par les jeunes** dans une double perspective :

- analyser la place et la pertinence des projets de coopération portés par les jeunes pour le développement des territoires,
- promouvoir les projets de développement solidaire des jeunes pour qu'ils soient reconnus comme une richesse dans les parcours professionnels mais aussi dans la construction d'une citoyenneté universelle.

Partenariat d'acteurs : Cap Solidarités, Nord France Innovation Développement et Service Civil International

Cap Solidarités (CAPSO) : CAPSO est une association qui a pour mission d'accompagner la citoyenneté internationale des acteurs du Nord et du Pas de Calais, d'ouvrir les jeunes du Nord et du Pas de Calais à la citoyenneté internationale et d'encourager la citoyenneté alimentaire. Elle est membre du CFSI et porte l'opération pilote « **Jeunes : esprit d'entreprendre et développement solidaire des territoires** » dans le cadre du CAAC.

Nord France Innovation Développement (NFID) : NFID est un centre de ressources et d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques qui visent à développer l'initiative, l'entrepreneuriat, la création, la transmission et plus particulièrement le développement d'activités économiques, l'innovation et la valorisation économique de la recherche en région Nord-Pas de Calais. Il est notamment chargé de la Stratégie Régionale Initiatives et Entrepreneuriat (SRIE)². Dans ce cadre, la Suite dans les idées³ a pour objectif de développer la culture entrepreneuriale de la population régionale afin que chacun puisse s'engager dans l'initiative économique au sens large : créations d'entreprises, projets associatifs, culturels, sportifs, humanitaires...

Service Civil international (SCI) : Le SCI est une association internationale présente dans de nombreux pays d'Europe, d'Afrique, d'Amérique et d'Asie, elle a pour objectif la construction de la paix, le rapprochement des peuples, le développement durable et la justice sociale. Elle organise des projets dans le monde entier pour des volontaires de tous âges et de tous horizons. Le SCI est une association membre du Conseil d'administration de Capsolidarités.

² La SRIE doit permettre à chaque jeune de la région d'apprendre et de s'exercer à monter et à mener des projets de toute nature. A l'école, au collège puis au lycée et à l'université, s'entraîner permet de développer des compétences et donc de prendre moins de risque au moment d'entreprendre un projet, qu'il soit économique, social ou encore solidaire. L'esprit d'entreprendre repose sur des valeurs de solidarité, d'esprit d'équipe, de créativité qui sont au cœur de l'entrepreneuriat

³ <http://www.lasuitedanslesidees.fr/>

Jeunesse, mobilité , capacités d'agir et savoir-être ?

Les interventions se sont articulées autour de deux questions principales : **Comment les jeunes sont en capacité d'agir pour le territoire ?** Comment **les expériences des jeunes** dans le domaine de la solidarité internationale peuvent-elles être **une richesse pour le territoire ?**

Les **échanges sur les difficultés pour les jeunes** à faire reconnaître leur expérience internationale dans leur parcours ont permis de relever les points d'attention suivants :

- il est important de bien **définir** ce qu'on entend par « **expérience à l'international** » : toutes les mobilités ne relèvent pas du champ de la solidarité internationale (par exemple les expériences au sein d'entreprises internationales). Il faut bien les caractériser pour notamment communiquer avec les employeurs ;
- les expériences internationales et particulièrement celles liées à la solidarité internationale sont très riches pour les jeunes en terme de « savoir-être », d'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat, d'ouverture culturelle et intellectuelle. Mais comment **valoriser** ces acquis et encourager les jeunes à les **exercer** sur leur territoire à leur retour ?
- l'**encadrement** et l'accompagnement des jeunes devraient intégrer en **amont** la valorisation de l'expérience au retour. Le débriefing au retour doit être approfondi pour permettre une prise de conscience et encourager le questionnement du jeune sur ce qu'il a vécu et appris ;
- **les employeurs** doivent être **sensibilisés** aux différentes compétences et qualités développées par les jeunes à l'international. Des interrogations demeurent quant aux rôles et responsabilités de chacun dans cette démarche. Est-ce aux associations qui accompagnent et encadrent les jeunes de développer un plaidoyer ? Est-ce aux pouvoirs publics qui financent ces programmes ? Est-ce aux jeunes d'apprendre à valoriser leurs acquis ?

En synthèse, il a été souligné :

Le besoin de travailler en **pluri-acteurs** : jeunes/associations/entreprises pour que ces expériences soient moteurs ou s'intègrent dans des dynamiques territoriales. La collaboration doit intervenir **sur tout le processus de mobilité** : du départ au retour.

L'importance de **bien communiquer entre acteurs de natures différentes** pour une compréhension commune de la solidarité internationale.

SESSION 2 : ECHANGES DE PRATIQUES ENTRE DEUX TERRITOIRES AUTOUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La mise en relation de professionnels d'ici et de là-bas pour des échanges de pratiques et d'expériences est davantage développée au sein des coopérations décentralisées. Les ONG internationales développent des expertises thématiques (santé, éducation, environnement, insertion, eau-assainissement, etc.) et savoir-faire pour intervenir dans des contextes politiques, sociaux et culturels multiples et surtout différents des leurs. Cependant, elles sont parfois déconnectées des pratiques et des problématiques de leurs territoires d'implantation en France. Les actions que mènent les ONG en France sont souvent cantonnées à l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI).

Le CAAC vise la création de territoires solidaires (axe 2) faisant face ensemble à des enjeux communs. Il promeut donc les partenariats pluri-acteurs entre ici et là-bas. Les **partenariats techniques** ont été au cœur de cette session.

Partenariat d'acteurs : ESSOR, Lille Sud Insertion et Initiatives Plurielles

ESSOR : est une ONG de solidarité internationale qui cherche à toucher les populations les plus démunies des zones urbaines et rurales en donnant la priorité aux actions d'insertion économique et sociale. Elle intervient à la demande des populations locales et noue de nombreux partenariats avec des associations et ONG locales. Membre du CFSI, [ESSOR](#) teste par le biais du CAAC, une nouvelle pratique en impliquant formellement des partenaires lillois de l'insertion socioprofessionnelle locale, [Lille Sud Insertion](#) et [Initiatives Plurielles](#), sur un projet visant la mise en place de dispositifs innovants autour de la formation et l'insertion professionnelle au Tchad.

Lille Sud Insertion (LSI) : est une association d'insertion par l'économie, labellisée « Régie de quartier ». Sa vocation est de permettre à des personnes éloignées du monde du travail de trouver un emploi, une place dans la société. Elle a un rôle charnière entre la population (jeunes et adultes), le territoire (quartiers sud de Lille) et le monde du travail (entreprises et collectivités).

Initiatives Plurielles (IP) : est une association qui promeut l'entrepreneuriat féminin dans le Nord et le Pas de Calais. Elle développe des actions spécifiques de conseil à la création d'entreprise adaptées au public féminin. IP est aussi partie prenante d'une action à l'international relative au renforcement de capacités de structures du Maghreb sur le marrainage.

Du technique au stratégique : quelles conditions et quels effets des échanges de pratiques ?

A partir de l'opération pilote menée par ESSOR, la session a permis de s'interroger sur pourquoi et comment une ONG internationale s'élargit à d'autres acteurs de son territoire et quelles en sont les conséquences pour elle et pour ses partenaires français ?

L'implication de nouveaux acteurs non liés aux problématiques de la coopération internationale demande **un temps long** : concertation, co-construction, mise en œuvre. La connaissance entre partenaires, la compréhension des contextes, la définition des attentes

particulières, des intérêts différents et d'objectifs communs sont des conditions nécessaires au partenariat.

La nature de ces échanges et leurs finalités doivent être clarifiés en amont : il s'agit d'échanges d'expériences pour **favoriser la créativité ou l'innovation** et non de transferts de pratiques. **Les différences contextuelles** doivent être bien analysées et prises en compte : on ne peut pas transférer à l'identique des modèles d'insertion français financés sur fonds publics dans un pays où les dispositifs de financement publics sont différents.

La définition de **valeurs communes** comme le respect, la réciprocité, la transparence doit être partagée pour créer la confiance et aller vers **l'équilibre des relations**. Chacun doit être vigilant sur les **rapports de force** qui peuvent se dessiner.

Les retombées positives identifiées par les acteurs lillois à ce stade du projet sont :

- l'ouverture à des associations locales d'insertion et d'accompagnement professionnel permet à ESSOR de **réinterroger ses pratiques** internationales grâce à des regards nouveaux de techniciens et de recueillir de nouvelles expertises ;
- ESSOR expérimente **un nouveau rôle** (amorcé avant le CAAC mais intensifié depuis) : il se positionne comme facilitateurs entre professionnels de territoires différents avec la mission de **faire émerger** des points de convergence entre acteurs. Cette évolution renforce la dynamique de concertation entre acteurs initiée au Tchad et participe au processus d'appropriation et de pérennisation ;
- ESSOR estime que sa **légitimité** vis-à-vis de ses partenaires là-bas **est accrue** grâce à l'introduction d'acteurs spécialisés ;
- ESSOR **renforce son ancrage** dans son territoire d'implantation ;
- ESSOR et ses partenaires là-bas bénéficient de l'expertise de LSI et IP mais aussi de **paradigmes et méthodologies nouveaux** comme le marrainage, l'accompagnement social, les ateliers « chantiers insertion », ce qui nourrit leur réflexion ;
- concernant les partenaires lillois, LSI et IP, cette expérience leur permet de renforcer leurs **pratiques de l'interculturalité** puisque certaines personnes qu'ils accompagnent sont issues de cultures diverses. La compréhension des contextes là-bas, favorise la compréhension des populations issues de la migration ;
- la formation et l'insertion professionnelles sont au cœur des échanges, mais **d'autres problématiques communes** émergent et enrichissent les réflexions de tous les acteurs : par exemple comment lutter contre la radicalisation religieuse ici et là-bas ?
- le projet a également permis à IP de se réinterroger et de **resserrer ses actions sur ses fondamentaux** : l'accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi et issues de quartiers défavorisés ;
- le projet demande à tous les acteurs une **prise de recul** qui permet de bien réinterroger ses propres stratégies.

Certaines limites et points d'attention sur les conditions d'un échange de pratiques professionnelles entre « ici » et « là-bas » ont cependant été soulevés en travaux de groupe :

- Les différences de **rythmes** entre les **acteurs** et entre temps de l'**action** et temps du **projet** peuvent freiner la dynamique collective,
- Les **difficultés de communication** liées à l'accès et au fonctionnement des outils (internet, téléphone) ou aux différences culturelles ne facilitent pas les échanges,
- **L'ancrage des positionnements des acteurs** (chacun défend son propre paradigme) peut nuire à l'ouverture au changement et à la réflexion,

- **La fragilité sécuritaire et la volatilité des contextes politiques** peuvent limiter les déplacements là-bas tandis que l'accès au visa pour les partenaires peut aussi représenter un facteur limitant,
- **Les capacités des associations lilloises** pour mobiliser en interne des ressources humaines sur ces nouvelles activités,
- Les **financements d'actions sur deux espaces**, ici et là-bas, sont quasi-inexistants puisque les bailleurs tendent à diviser leurs fonds entre « développement local » et « actions internationales ».

En conclusion, il a été souligné :

- Que les acteurs pour nouer des partenariats basés sur des échanges de pratiques commencent naturellement par **identifier les points communs** (pratiques, publics cibles, enjeux...) mais qu'ils **ne doivent pas occulter les différences** notamment liées au contexte, aux dimensions sociales et culturelles. Leur prise en compte est nécessaire à la convergence et surtout limite les risques de frustrations ou de déceptions.
- Il est encore trop tôt pour que les acteurs puissent identifier tout ce que ces échanges leur apportent. Le cœur de l'action demeure la formation et l'insertion professionnelles au Tchad et les fonds du projet viennent des acteurs français. **Comment les acteurs peuvent ne pas s'enfermer dans une relation déséquilibrée ?**



SESSION 3 : LES MIGRANTS, ACTEURS ET VECTEURS D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Dans les territoires du Nord et du Pas de Calais, l'économie sociale et solidaire (ESS) vise une transformation sociale ; pourtant la diversité sociale et culturelle, notamment les migrants, ne se retrouve pas en son sein et les changements d'échelles sont des défis pour elle. De leur côté, les acteurs de la solidarité internationale accompagnent de nombreuses initiatives (finance solidaire, coopératives, mutuelles) mais méconnaissent les dispositifs et pratiques de l'ESS. Enfin, les migrants, par leur double ancrage peuvent être un levier dans les coopérations de territoire à territoire. La réunion de ces 3 acteurs sur 2 espaces différents vise notamment à les renforcer pour le **rayonnement de leurs valeurs et actions** (pratiques, réseaux) auprès des entrepreneurs de l'ESS mais aussi à un niveau plus politique ici et là-bas.

Partenariat d'acteurs : Grdr Migration, Citoyenneté, Développement, Acteurs pour une Economie Solidaire, Espace Migration Développement Kayes, Réseau National d'Appui à la promotion de l'économie sociale et solidaire.

Cette session tournée vers la mobilité internationale et l'ESS a été animée par le [Grdr](#), le réseau [Acteurs Pour une Economie Solidaire](#), et [l'Espace Migration Développement Kayes](#), le [Réseau National d'Appui à la Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire](#) qui se sont réunis autour d'un projet commun.

Grdr Migration-Citoyenneté-Développement : le Grdr travaille sur la mobilité internationale ici et là-bas depuis de nombreuses années. Il œuvre notamment à la reconnaissance des dynamiques économiques impulsées par les migrants. Par le biais du CAAC, il a choisi de se focaliser sur le champ de l'ESS, car il se reconnaît dans ses valeurs, et que son travail sur les projets économiques portés par les migrants augmente. Il pose l'hypothèse qu'il existe des enjeux communs forts entre l'ESS et les migrants mais qu'ils sont sous-exploités et sous-valorisés. Par ce projet, il cherche à approfondir ses pratiques et celles de ses partenaires en élargissant le dialogue entre le territoire du Nord Pas de Calais et la région de Kayes au Mali aux acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS). Cette ouverture vise à **décloisonner les réseaux de l'ESS, de la solidarité internationale et les acteurs politiques**. Le Grdr est membre de l'APES.

Acteurs Pour une Economie Solidaire (APES) : Ce réseau regroupe près de 400 acteurs du Nord et du Pas de Calais qui partagent les valeurs et pratiques de l'ESS et la dynamique d'entreprendre, avec une viabilité économique intégrant mieux les dimensions sociales et environnementales. L'APES développe ses activités autour de 3 missions principales :

- promouvoir et développer l'économie sociale et solidaire dans le Nord-Pas de Calais ;
- organiser et développer un réseau régional des acteurs de l'économie sociale et solidaire ;
- contribuer à rendre l'économie plus solidaire.
- Le Grdr est membre de ce réseau.

Espace Migration Développement en région de Kayes (EMDK) : Créé en 2008 par le Conseil Régional de Kayes, l'EMDK est une plateforme qui réunit l'ensemble des acteurs impliqués dans la relation migration-développement de cette région du Mali. Il s'agit tout autant d'un cadre de concertation et de partage que d'un espace qui contribue aux débats sur les politiques migratoires régionales, nationales, voire internationales. Ainsi, il est une force de proposition afin d'intégrer les mobilités en tant que facteurs du développement territorial et moteur de la coopération.

Réseau National d'Appui à la Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire (RENAPESS Mali) : le RENAPESS est une association malienne sans but lucratif créée sous l'impulsion de deux mouvances : la démocratie et la décentralisation au Mali. Il compte environ 60 membres liés à l'artisanat, l'agriculture, l'élevage et la pêche, mais aussi des ONG et des syndicats. Il participe au renforcement de leurs capacités d'action face aux défis du développement local, de la pauvreté et de la mondialisation de l'économie. Il contribue ainsi à améliorer leur accès aux besoins fondamentaux des citoyens par le biais d'équipements et services sociaux de base. Le RENAPESS Mali a pour mission la promotion de l'économie sociale et solidaire au Mali à travers le renforcement des organisations membres et la mise en synergie de leurs actions sur le terrain.

Mobilité et économie sociale et solidaire : quels décloisonnements pour quelles innovations ?

Les acteurs de l'ESS et de la solidarité internationale ont chacun présenté leur structure, leur conception de l'ESS, la **façon dont ils voient l'autre et ses pratiques**, leurs attentes puis ce que les premières collaborations leur ont apporté. On a pu noter :

En France, les enjeux actuels de l'ESS sont :

- la **visibilité** du secteur mais aussi sa **lisibilité**,
- **L'identification** des acteurs : plusieurs pratiquent l'ESS sans le savoir et ne sont donc pas accompagnés,
- **L'amélioration des pratiques**,
- Le développement du territoire et donc le **décloisonnement** et l'ouverture à d'autres acteurs,
- Le **changement d'échelle**.

Ainsi, le projet co-construit avec le Grdr participe notamment à identifier de nouvelles pratiques (celles des migrants et celles des partenaires là-bas), à s'ouvrir aux acteurs de la solidarité internationale, à promouvoir ses pratiques auprès d'eux et à se connecter à un autre réseau, le RENAPESS pour porter au niveau international des valeurs communes (changement d'échelles).

Au Mali, les projets de développement communautaire et entreprises de l'ESS apportent une forte contribution à l'économie nationale. Les **migrants** de la région de Kayes financent et portent depuis plus de 50 ans des projets qui reprennent les valeurs et pratiques de l'ESS sans pour autant le formaliser ou être accompagnés. Leurs actions ne sont pas valorisées alors qu'elles sont déterminantes pour le développement du territoire (jeunes, femmes). Les migrants représentent un **fort potentiel** dans l'ESS. Par conséquent l'EMDK s'intéresse aux problématiques et outils de l'ESS en s'ouvrant à d'autres territoires et acteurs. Les échanges en cours vont permettre de **rapprocher les acteurs** et de **nourrir leurs réflexions** pour le développement de leur territoire.

Ici et là-bas, la migration est une question sensible mais pour des raisons différentes.

- Dans la région de Kayes, les migrants sont des acteurs clés qui participent fortement à l'économie familiale et au développement de leurs villages (écoles, centres de santé, eau/assainissement par exemples). Les mobilités économiques nationales, régionales, internationales sont socialement encouragées ; les entraves à la circulation sont donc très sensibles. L'EMDK en réunissant plusieurs acteurs régionaux a permis de décrire les positions mais aussi d'intégrer positivement les mobilités dans le développement local.
- Dans les territoires du Nord et du Pas-de Calais, les migrants ont contribué au développement industriel dans le passé. La crise et le chômage mais aussi l'afflux de migrants désireux de rejoindre le Royaume-uni ont fait des questions migratoires un sujet

de tensions et de crispations sociales et politiques fort, ce qui rend la concertation pluri-acteurs difficile. L'ESS peut être une entrée pour aborder différemment la mobilité entre plusieurs acteurs et l'expérience de l'EMDK pourrait nourrir la réflexion sur la concertation locale.

Le projet est à ses débuts mais le Grdr a déjà lancé plusieurs travaux pour rapprocher des acteurs de sphères et pays différents, à savoir :

- la mise en place d'un glossaire : quels sens pour chacun derrière des termes similaires ?
- des missions entre ici et là-bas pour des échanges de pratiques entre professionnels.
- Des petits déjeuners ici et des thés/palabres là-bas pour identifier des enjeux communs et analyser les différences.

Le Grdr a également commencé un travail d'identification des migrants porteurs de projets de l'ESS en France afin de connaître leur positionnement par rapport à ces réseaux. Cette activité est fastidieuse et ne permet pas de tirer des conclusions sur les liens entre migrants et dispositifs d'accompagnement de l'ESS à ce stade.



Atelier d'échanges sur l'économie sociale et solidaire à Kayes, décembre 2016,
Partenaires de l'opération pilote (Grdr, EMDK, RENAPESS Mali),
structures d'appui et acteurs économiques
Mali © Grdr

SYNTHESES ET CONCLUSIONS

Quatre personnes ressources, Dominique-Cécile Varnat (Fondation Abbé Pierre), Yves Le Bars (Président du CFSI), Anne-Françoise Taisne (Déléguée générale du CFSI) et Lucien Cousin (Bénévole au CFSI) ont réagi et commenté les échanges de la journée.

Coopération de territoires à territoires : quelles réciprocitys des effets ?

Anne Françoise Taisne, déléguée générale du CFSI

La question des effets est ambitieuse car le programme CAAC n'est qu'à ses débuts.

Plusieurs conditions et principes ont été énoncés pour aller vers la réciprocité entre territoires:

- **Savoir se donner des principes communs** : par exemple sur **la transparence** de la gestion des fonds, des activités, sur la prise de décisions, sur les étapes et la méthodologie pour construire le projet ou les actions ensemble.
- **Savoir s'ouvrir et se nourrir de l'autre**. Chacun arrive avec son vécu, il faut être prêt à prendre du recul, à accepter le regard de l'autre et à apprendre de l'autre. Etre conscient qu'il n'y a pas d'évidences et qu'il faut se donner le temps d'échanger.
- **S'entendre et se comprendre sur les mots**. Ils peuvent être sources de malentendus. L'importance de s'accorder sur les terminologies et les concepts a été soulignée notamment pour les acteurs de cultures ou domaines d'actions différents, de partager ses représentations.
- **Savoir sortir de l'entre soi** et toucher plus largement de nouveaux acteurs.

Des freins et des limites ont été rappelés :

- La logique de réciprocité peut ne pas fonctionner pour des questions matérielles ou des raisons sociales ou humaines.
- Les cadres institutionnels ou de concertations sont différents ici et là-bas. Il faut savoir être créatif et mieux se comprendre.

Les premiers effets des actions entre territoires qui ont été soulignés, relèvent des effets sur les acteurs. La construction des actions a permis aux parties prenantes de :

- **Revisiter les fondamentaux, apprendre des autres et innover**. Pour approfondir la question du lien entre solidarité internationale et richesses sur les territoires, les partenaires d'ici et là-bas découvrent et travaillent sur des enjeux communs et échangent à partir de valeurs communes. Ils sont amenés à se réinterroger sur eux-mêmes, leurs pratiques et leur territoire.
- **S'interroger sur les réponses sociétales à mettre en œuvre**, à partir de contextes différents.
- **Evoluer dans ses postures et positionnements** pour être plus en phase avec la lutte contre les inégalités et la défense des droits en étant dans un partenariat plus équilibré.
- **Repérer et accompagner les innovations sociales**.

Jeunesse et mobilité : quels sens donner à « mobilité et solidarité internationales » ?

Lucien Cousin, membre du Comité d'orientation stratégique du CAAC

Les discussions de la journée ont été croisées avec plusieurs enquêtes réalisées sur la jeunesse et la mobilité dans le monde entier. Plusieurs dichotomies ont émergé sur des réflexions à poursuivre :

- **Monde cloisonné autour des « territoires » et mobilité des frontières.** Les frontières ne sont pas que géographiques même si de nombreux débats aujourd'hui ont lieu autour de la mobilité face aux frontières gérées par les nations. Ces notions de barrières, de frontières, de territoires, d'identité voir de communautés, sont de plusieurs natures : sociologiques, culturelles, religieuses, culturelles etc. Et la notion de frontières bouge tous les jours même si parallèlement des frontières se bétonnent et se matérialisent. La solidarité n'a plus de frontière ou plutôt elle a des frontières fluctuantes, qui s'imbriquent, s'entremêlent et connaissent aussi la mobilité. Dans ce cadre, comment gérer les décloisonnements ? De plus, les frontières ne sont pas les mêmes pour tout le monde : exemple des jeunes qui dans le cadre de leur mobilité se sentent chez eux partout et de ceux qui se sentent chez eux nulle part. C'est un enjeu pour tous ceux qui accompagnent les jeunes ! Comment prendre en compte cette diversité ?
- « On est toujours un citoyen d'un lieu et du monde ».
- **Structuration, groupe et individualisme.** La jeunesse ne vit plus la mobilité uniquement par le groupe ou l'organisation. L'individualité a gagné du terrain. Des jeunes partent sans motif mobile et tout seul. Mais il y a besoin de structuration, d'organisation, de mise en commun si on veut valoriser ces périodes de vie. Comment pour un jeune lier « enjeu professionnel » et « solidarité internationale ». Quid de ceux qui ne veulent pas partir ? Qui ne partent pas ? Comment les prendre en compte ? Quelle place pour les nouvelles techniques de l'information dans ces mobilités et l'accompagnement ? Même si elles ne remplacent pas les échanges visuels/ réels.
 - **Enjeux globaux et contextes particuliers.** La dichotomie Nord/Sud n'a plus lieu d'être. Il n'y a pas de modèle et d'exemple de développement géographiques notamment parce que la question de la pauvreté et des inégalités est criante partout. Cependant, les déséquilibres sont bien réels : par exemple la mobilité pour les uns est la migration pour les autres. La réciprocité est une réponse mais attention, elle n'est pas mathématique : c'est un changement d'état d'esprit pour que nous changions le paradigme dépassé : le Nord aide le Sud.
 - **International, mobilité et territoire d'ancrage.** L'international : que veut-il dire ? Il est au pied de chaque porte par les moyens de communication, par la nourriture, par la culture. La mobilité est-elle indispensable pour agir à l'international ? non. Les problématiques internationales sont sous nos yeux : cf. les arrivées de réfugiés et de migrants en Europe. Les acteurs internationaux n'ont pas uniquement des réseaux internationaux ; il faut décloisonner les deux. La question qui se pose alors est la suivante : Comment ne pas travailler sur l'international uniquement en se limitant aux effets de nos projets ? Comment prendre en considération les effets des problématiques internationales sur nos territoires ?
 - **Convergence, intérêts ou enjeux communs et spécificités.** Faut-il vouloir la convergence alors que nos richesses sont peut-être dans nos différences ? Comment cultiver la spécificité (« être soi-même ») dans ce nouveau partenariat ? La jeunesse demande à la fois la mobilité ; l'affirmation individuelle mais aussi l'ancrage et l'appartenance à un groupe. Attention à l'équilibre entre les deux : « différenciation/altérité » et « convergence/unité ».

« Pourquoi ne pas faire de la jeunesse l'enjeu global permettant de relier les territoires ici et là-bas ? »

Agir en pluri-acteurs. Quelles conditions pour quels bénéfiques ?

Yves Le Bars, Président du CFSI

Les éléments relevés s'appuient sur les trois processus pluri-acteurs qui ont été présentés et qui relèvent de la mobilité internationale des jeunes, de la formation et insertion professionnelles au Tchad et en Nord-Pas-de-Calais mais aussi de la mobilité internationale et de l'ESS.

Les bénéfiques communs à ces démarches :

- **L'identification des enjeux et problèmes communs** (chômage, tendance au repli, engagement citoyen). Ces approches apprennent à se resituer et à replacer son action dans un **contexte plus global**.
- Le **renouvellement de ses fondamentaux** aux niveaux collectif et individuel. Les confrontations à l'autre sont structurantes.
- Le décloisonnement et l'ouverture à d'autres thématiques. La modernité et les progrès de la connaissance se font souvent par la division du travail mais le dépassement de ces cloisons est essentiel pour retrouver **l'unité de l'homme et l'unité collective**.

Les conditions pour que le pluri-acteurs puisse fonctionner et être positif :

- Il faut savoir **sortir de son domaine propre** et se donner le temps pour aller vers les autres et être dans des réseaux multi-acteurs.
- Il faut des **conditions matérielles** pour nouer des partenariats internationaux : les financements ne doivent plus être cloisonnés pour des projets « Nord » et « Sud ».
- Le pluri-acteurs doit être en place avant, pendant et après l'action, c'est un **processus**.

Les limites qui peuvent exister :

- Si le partenariat pluri-acteurs est lié à un projet : quid de l'arrêt des financements qui sont limités dans le temps ?
- Certains partenaires comme les pouvoirs publics peuvent être ou devenir « fuyants » ici et ailleurs.
- Il est souvent difficile de savoir identifier les entreprises prêtes à s'investir dans un partenariat solidaire.
- Les solidarités nationales sont diverses et ont des places différentes ici et là-bas, ce qui peut complexifier les partenariats.

Regards de la Fondation Abbé Pierre

Dominique-Cécile Varnat, Secteur international, Paris

La Fondation Abbé Pierre a la particularité d'être à la fois un acteur de solidarité internationale et un acteur de la solidarité nationale. En son sein, les problématiques de solidarités nationale et internationale s'interpellent et se croisent. Le soutien de la Fondation au CAAC repose sur le questionnement que le programme pose entre ici et là-bas et sur la nécessité de repenser nos façons de faire et d'intervenir. Ce programme qui propose de prendre du recul et d'analyser nos actions pour innover nous intéresse.

La Fondation est particulièrement sensible au ré-équilibre des partenariats vers plus de transparence et de concertation (de la co-réflexion, à la co-élaboration jusqu'à la coréalisation et cogestion). Chaque partenaire doit être conscient de ses richesses et de celles de l'autre. Beaucoup de projets rencontrent des difficultés à cause d'incompréhensions de départ.

L'obligation de résultats positifs imposée par les bailleurs est aussi un handicap car il ne permet pas de se questionner sur ce qui n'a pas marché. Ce sont pourtant à partir des difficultés et des échecs qu'on apprend et progresse. Les opérateurs de terrain devraient avoir davantage de sécurité financière de la part de leurs bailleurs. Un autre point d'attention à avoir est celui de l'apprentissage de la solidarité nationale au sud, car elle est importante et nécessaire. La réussite des actions passe aussi par les liens avec les pouvoirs et les politiques publiques : élus et responsables devraient être associés à toutes les étapes.

Dans un contexte de crise sociale où les médias communiquent davantage sur les échecs et les problèmes, il faut que nous, acteurs de la solidarité apprenions à communiquer autrement. A être fiers et à expliquer les engagements et actions. C'est de notre responsabilité d'être porteur d'espoirs. Par exemple, l'économie sociale et solidaire est une alternative positive à l'homme sacrifié sur l'autel du profit.

La solidarité nationale et internationale prend un sens particulier dans la région du Nord et du Pas de Calais avec l'afflux de migrants à Calais et Grande-Synthe. Les réponses qui doivent être apportées ne peuvent pas être que répressives ; elles doivent aussi être solidaires et fraternelles. Il faut oser et ne pas avoir peur ! L'union fait la force.

Conclusion

Yves Le Bars, Président du CFSI

Cette journée doit être replacée dans un contexte international porteur d'espoirs : ceux nés des Objectifs du développement durable (ODD) et de la COP 21. Cependant, la solidarité n'est pas facile dans un système où l'ambition semble être tournée vers la marchandisation. Elle doit y trouver sa place et être porteuse d'espoirs car l'engagement, le don et l'humain demeurent indispensables à toute aventure et à toute entreprise.

La solidarité internationale est avant tout une richesse !

PARTICIPANTS

Structure	Nom et prénom	Fonction	Email
Artisans du Monde Arras	Faucon Elisabeth		elisabeth.faucon62@gmail.com
	Hémery Marion		marionhemery@hotmail.fr
	Perreau Jacqueline		francis.perreau@wanadoo.fr
Acteurs pour une économie solidaire Nord Pas de Calais (APES)	Delfairière Bérengère	Directrice	berengeredelfairiere@apes-npdc.org
	Mailfert Olivia	Chargée d'appui au réseau interne des adhérents	oliviamailfert@apes-npdc.org
	Regnier Faës Morgane	Chargée de l'animation	animation@capsolidarites.asso.fr
Cap Solidarités	Rocheteau Anne	Chargée du développement des projets	ead@capsolidarites.asso.fr
	Wawak Faustine	Coordinatrice	capsolidarites@capsolidarites.asso.fr
Comité Français pour la Solidarité internationale (CFSI)	Belaïd Agnès	Président	belaid@cfsi.asso.fr
	Le Bars Yves	Responsable Programme	lebars@cfsi.asso.fr
	Leroux Emilie	Responsable Programme	leroux@cfsi.asso.fr
	Taisne Anne-Françoise	Déléguée générale	taisne@cfsi.asso.fr
Comité d'orientation stratégique du CAAC	Cousin Lucien	Bénévole CFSI	lucien.cousin@orange.fr
Conseil départemental Pas de Calais	Cadeau Sabrina	Chargée de mission Coopération internationale	Cadeau.Sabrina@pasdecalais.fr
Conseil régional Nord Pas de Calais Picardie	Duhamel Nicolas	Direction des affaires économiques	nicolas.duhamel@nordpasdecalais.fr
	Guentas Dalila	Direction des Partenariats Internationaux et Régionaux	dalila.guentas@nordpasdecalaispicardie.fr
	Zilinski Christine		christine.zilinski@nordpasdecalaispicardie.fr
	Motte Karine	Mobilité des Jeunes à l'International	karine.motte@nordpasdecalaispicardie.fr
Grdr France	Borsato Marine	Ex volontaire	marine.borsato@gmail.com
	Casalegno Pauline	Coordinatrice Grdr Nord Pas de Calais	pauline.casalegno@grdr.org
	Réverdy Manon		Manon.reverdy@grdr.org
Grdr Mali	Niang Mohamed Abdoulaye		mohamed.niang@grdr.org
Espace Migration Développement Kayes (EMDK)	Thiam Demba		
ESSOR		Responsable des programmes Formation Insertion Professionnelles	
	Le Moal Ambroise		essor.fip@free.fr
ESSOR	Dombu Smeets Gaëlle	Chargée de partenariats	essor.partenariats@free.fr
Electriciens Sans Frontières	Laverge Jacques	Délégué régional	jacques.laverge@electriciens-sans-frontieres.org
	Ryckebusch Cécile	Chargée de communication	cecile.ryckebusch@elevagesansfrontiere.org
Élevages sans frontières			noemie.vandecasteele@elevagesansfrontieres.org
	Vandecasteele Noémie	Chargée des financements institutionnels et privés	
Fondation Abbé Pierre (FAP)	Devreese Nicolas	FAP Lille	ndevreese@fap.fr

Structure	Nom et prénom	Fonction	Email
	Guillet Charlotte	FAP Lille, stagiaire	charlotte.guillet@orange.fr
	Varnat Dominique-Cécile	Secteur international Paris	dcvarnat@fap.fr
Initiatives Plurielles	Brabant Loïc	Co-Directeur	initiativesplurielles-lb@nordnet.fr
Llanes coopération	De Muynck Ghislain	Directeur	g.demuynck@lianescooperation.org
Lille Sud Insertion (LSI)	Naël Juma	Responsable Relations entreprises	njuma@lsi-asso.fr
Maillage	Delmotte Emilie		emilie.delemotte@maillage.asso.fr
Nord France Innovation Développement (NFID)	Herreman Laurine	Chargée de partenariats entrepreneuriat	lherreman@nfid.fr
Réseau national d'appui à la promotion de l'Economie sociale et solidaire (RENAPESS)	Cissé Baba Sarmoye		
Secours populaire français	Boschetti Fabien	Responsable Valenciennes	secourspopulaire.valenciennes@laposte.net
Service civil international Région Nord (SCI)	Ringot Victor	Coordinateur	europe@scinord.fr
	Herman Marc André	Chargé de mission chantiers ados Europe	ma.herman@scinord.fr



COMITE FRANÇAIS POUR
LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

32 rue Le Peletier
F-75009 Paris

Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50
Fax : 33 (0) 1 44 83 88 79

@ : info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr

